Québec

PROJET DE PROGRAMME DE MAITRISE EN RELATIONS INDUSTRIELLES SOUMIS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC [UQAH]

Avis du Conseil des universités au Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science

Code : 2310-0132

Conseil des universités

Avis no 88.17
Mai 1989

CONSEIL DES UNIVERSITÉS

2700, boul. Laurier
Tour Frontenac, 8e étage
Sainte-Foy, QUÉBEC G1V 2L8

Téléphone : (418) 643-8592

Gouvernement du Québec

Dépôt légal : deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN : 0709-3985
ISBN : 2-550-19832-8

RÉSUMÉ

Le Module des relations industrielles de l'UQAH offre actuellement un programme de baccalauréat en administration (cheminement relations industrielles) et deux programmes de certificat de 1er cycle, en relations industrielles ainsi qu'en santé et sécurité au travail. Le programme de maîtrise qu'il souhaiterait ouvrir comporterait 45 crédits et proposerait le choix entre un cheminement «professionnel», comportant 2 travaux dirigés de 9 crédits chacun, et un cheminement «recherche», comportant un mémoire de 27 crédits.

Quelques modifications ont été apportées au projet à la suite de son évaluation par l'Université du Québec. La principale a consisté en l'ajout du cheminement «professionnel» à l'unique cheminement «recherche» initialement prévu. Cette modification a été effectuée à la suggestion d'un expert qui avait fait observer que la majorité des étudiants susceptibles de s'inscrire au programme le feraient à temps partiel. Selon le Conseil, l'équipe professorale, toute qualifiée, dynamique et prometteuse qu'elle soit, doit encore faire ses preuves en matière de travaux de recherche avant d'être autorisée à encadrer les étudiants qui choisiraient le profil «recherche» du nouveau programme.

Les experts consultés par le Comité des programmes ont tous reconnu que le programme, en accentuant le thème de la gestion des ressources humaines autrefois relégué derrière celui des relations du travail, s'inscrirait dans une tendance observable dans toute l'Amérique du Nord. De plus, la plupart de ces experts n'ont pas contesté les prévisions de clientèle - 15 étudiants la 1re année, puis 20 nouveaux étudiants les années subséquentes - sur lesquelles débouche l'étude des besoins effectuée par les concepteurs du projet. De fait, la région d'Ottawa constitue un réservoir d'étudiants potentiels pour le nouveau programme, réservoir d'autant plus intéressant pour l'UQAH que ni l'Université d'Ottawa ni l'Université de Carleton ne proposent de maîtrise en relations industrielles et qu'un faible pourcentage de ces étudiants potentiels, presque tous sur le marché de l'emploi, peut envisager d'aller s'inscrire dans l'un des programmes de maîtrise en relations industrielles actuellement offerts au Québec (à l'Université de Montréal et à l'Université Laval). Enfin, le nouveau programme bénéficie d'un appui solide de l'UQAH et de l'Université du Québec puisque, notamment, l'engagement de 3 professeurs est prévu en juin 1989 pour consolider l'équipe actuelle, et que l'engagement de 3 autres professeurs est prévu en cas d'implantation du nouveau programme.

Le Conseil se prononce pour une implantation, à titre expérimental pour cinq ans, du cheminement «professionnel» du nouveau programme. Quant au cheminement «recherche», le Conseil recommande que l'Université du Québec ne soit autorisée à l'ouvrir que lorsqu'elle pourra faire état, au moyen d'un dossier à soumettre au Comité des programmes, d'une performance des professeurs mieux établie en matière de publications scientifiques et d'obtention de subventions de recherche.

TABLE DES MATIÈRES

1. IDENTIFICATION DU PROJET DE PROGRAMME 1

2. ÉTAT DE LA SITUATION 1

3. ÉVALUATION 3

3.1 Évaluation de qualité 3

3.2 Évaluation d'opportunité 5
3.2.1 Opportunité scientifique 5
3.2.2 Opportunité socio-économique 6
3.2.3 Opportunité institutionnelle 8
3.2.4 Opportunité systémique 9

3.3 Conclusion 10

4. RECOMMANDATION 11

1. IDENTIFICATION DU PROJET DE PROGRAMME

- Nom du projet de programme : maîtrise en relations industrielles

- Appellation et abréviation du grade : maître ès sciences (M.Sc.)

- Nom de l'établissement : Université du Québec (UQAH)

2. ÉTAT DE LA SITUATION

Le Module des relations industrielles de l'UQAH offre actuellement trois programmes :

- un baccalauréat en administration (cheminement relations industrielles), le «cheminement relations industrielles» étant venu s'ajouter au «cheminement général» en 1982-83;

- un certificat de 1er cycle en relations industrielles, ayant remplacé en 1983-84 un certificat en relations de travail;

- un certificat de 1er cycle en santé et sécurité au travail, proposé depuis 1983-84.

Le projet de programme de maîtrise en relations industrielles soumis par l'Université du Québec constitue l'aboutissement des travaux entrepris dès 1985 par les professeurs en relations industrielles de l'UQAH à la suite, notamment, des demandes d'information répétées d'étudiants sur l'existence d'une telle maîtrise à l'UQAH.

Il s'agirait d'un programme de 45 crédits, qui proposerait deux cheminements :

- un cheminement de type recherche, comportant un mémoire de 27 crédits et 18 crédits de cours et séminaires;

- un cheminement de type professionnel, comportant deux travaux dirigés de 9 crédits chacun et 27 crédits de cours et séminaires.

Ce programme s'articulerait autour de trois champs thématiques :

- gestion des ressources humaines et dynamique des organisations,

- main-d'oeuvre et politiques publiques du travail,

- relations du travail.

L'équipe professorale qui assumerait la responsabilité principale du programme serait composée :

- des 7 professeurs du secteur des relations industrielles du Département des sciences administratives;

- de 3 nouveaux professeurs qui devraient être engagés en juin 1989 pour consolider l'équipe en place;

- de 3 autres professeurs dont l'engagement est prévu en cas d'ouverture du programme de maîtrise.

Cette équipe de 13 professeurs serait épaulée par 7 autres professeurs du Département des sciences administratives qui pourraient agir, notamment, comme co-directeurs de mémoire. En outre, «certains spécialistes des relations industrielles de la région de l'Outaouais» seraient mis à contribution dans le cadre de quelques cours.

Les prévisions de clientèles étudiantes s'établissent à 15 étudiants pour la première année d'implantation, et à 20 nouveaux étudiants pour les années subséquentes.

3. ÉVALUATION

3.1 Évaluation de qualité

Le projet de programme a été soumis à l'évaluation d'un premier groupe d'experts externes retenus par l'UQAH, puis d'un second, désigné par la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec.

Deux modifications principales ont été apportées au projet à la suite de cette double évaluation.

En premier lieu, la structure du projet a été revue de telle sorte qu'elle amène les étudiants à suivre des cours relevant de chacun des trois champs thématiques retenus. En second lieu, un cheminement de type professionnel a été ajouté à l'unique cheminement de type recherche initialement prévu[1]. Cette seconde modification a été effectuée à la suggestion d'un expert qui avait fait observer que la majorité de la clientèle susceptible de s'inscrire au programme était déjà sur le marché du travail et que, par conséquent, elle s'inscrirait surtout à temps partiel. De fait, selon les précisions obtenues par le sous-comité d'évaluation du Comité des programmes, 60% des étudiants attendus s'inscriraient à temps partiel.

La version ainsi révisée du projet de programme a été approuvée telle quelle par le Conseil des études de l'Université du Québec.

De leur côté, les évaluateurs externes retenus par le Comité des programmes ont jugé satisfaisante, dans l'ensemble, la qualité du projet de programme. Toutefois, abondant dans le sens de quelques-uns de ces évaluateurs, le Conseil des universités aurait des réserves à exprimer sur un aspect particulier du projet.

---

1 *À l'intérieur de cet unique cheminement, les étudiants qui l'auraient souhaité auraient tout de même pu opter pour une formation de nature davantage appliquée.*

Les qualifications académiques de l'équipe professorale sont bonnes et vont s'accroître encore avec l'engagement, prévu en juin 1989, de trois nouveaux professeurs : l'un d'entre eux est docteur et les deux autres doivent soutenir très bientôt leur thèse de doctorat[2]. Par ailleurs, le sous-comité d'évaluation du Comité des programmes a pu apprécier le sérieux et le dynamisme de cette équipe professorale. En revanche, sans doute à cause de leur jeunesse, la plupart des professeurs de l'équipe n'ont encore à leur actif que peu de publications scientifiques et de subventions de recherche. Il s'agit en définitive d'une équipe en situation d'«émergence» et le Conseil estime qu'on n'a pas démontré qu'elle serait prête, dans l'immédiat, à assurer la direction d'étudiants qui entreprendraient la préparation d'un mémoire.

3.2 Évaluation d'opportunité

3.2.1 Opportunité scientifique

Traditionnellement, les programmes de maîtrise en relations industrielles accordaient plus d'importance au champ des relations du travail qu'à celui de la gestion des ressources humaines. Le programme envisagé par l'UQAH s'efforcerait de réaliser un meilleur équilibre entre les trois champs thématiques retenus, notamment en développant la dimension «gestion des ressources humaines». Les experts externes du Comité des programmes ont unanimement reconnu que le programme s'inscrirait ainsi parfaitement dans la tendance actuelle qui, selon les termes utilisés par l'un d'eux, «veut que la gestion des ressources humaines prenne beaucoup plus d'importance que les

---

2 *Il s'agit de doctorats en sociologie (du travail), économie du travail et «in Industrial and Labor Relations».*

relations du travail (relations patronales - syndicales) partout en Amérique du Nord et ce, aussi bien sur le plan scientifique que sur le plan pratique». D'après le même expert, «Cette tendance lourde provient en grande partie de la concurrence internationale accrue et de la nécessité absolue dans laquelle se trouvent les entreprises de découvrir et de mettre en application des modes de gestion qui font appel à la concertation et à la coopération de tous les membres de l'organisation. Le domaine des relations du travail, depuis toujours associé dans l'esprit de plusieurs à des notions de conflits et de disputes souvent stériles qui mettent en danger la survie de l'entreprise, est relativement mal perçu dans ce contexte.»

3.2.2 Opportunité socio-économique

L'existence d'une clientèle étudiante suffisante pour le nouveau programme a été vérifiée de plusieurs façons par ses promoteurs. Une enquête réalisée en 1985 auprès d'étudiants inscrits dans le programme de baccalauréat en administration (cheminement relations industrielles) de l'UQAH et de titulaires du diplôme correspondant, a montré que, sur les 35 étudiants ayant répondu, 25 envisageaient d'entreprendre des études supérieures, que 15 de ces derniers avaient déjà arrêté leur domaine d'études et qu'il s'agissait de celui des relations industrielles pour 14 d'entre eux. En 1985, le Module des relations industrielles envoyait un questionnaire à près de 500 organismes de l'Outaouais. Entre autres résultats, près de la moitié des personnes ayant retourné le questionnaire[3] ont indiqué qu'eux-mêmes ou des membres de leur

---

3 *Il s'agissait de directeurs ou d'agents de personnel ou de relations du travail, d'officiers syndicaux et de responsables de la conception ou de la gestion de certaines politiques de travail.*

organisation seraient intéressés à s'inscrire à un programme tel que celui envisagé par l'UQAH. Enfin, deux bassins de clientèles francophones potentielles ont été identifiés :

- les 450 personnes qui agissent comme responsables des ressources humaines ou des relations du travail dans les quelque 250 établissements de plus de 200 salariés de l'Outaouais métropolitain, et qui possèdent déjà un diplôme universitaire de 1er cycle;

- les 350 étudiants qui, chaque année, terminent leurs études de baccalauréat en administration ou dans l'une des sciences sociales à l'UQAH et à l'Université d'Ottawa.

Les concepteurs du projet ont également fait état des résultats des versions 1985 et 1986 de l'étude «Surplus et pénurie de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions» effectuée chaque année depuis 1984 par le gouvernement du Québec. Deux des groupes professionnels retenus par cette étude représentent une part importante du marché du travail des diplômés en relations industrielles : les «Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés» et les «Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles». Ces deux groupes professionnels bénéficiaient en 1985 et 1986 de prévisions plutôt favorables, pour la région de l'Outaouais et

pour l'ensemble du Québec, par rapport à la plupart des autres groupes professionnels étudiés par l'étude précitée[4].

Un seul des experts consultés par le Comité des programmes a remis en cause la valeur de l'étude des besoins réalisée par les concepteurs du projet, en qualifiant d'«optimistes» les hypothèses sur les clientèles étudiantes auxquelles elle conduit.

Enfin, rappelons que le Rapport préliminaire de l'étude sectorielle en sciences sociales a présenté des statistiques démontrant que les relations industrielles, avec un taux de chômage de 12% en 1984, se rangent parmi les cinq disciplines des sciences sociales - sciences économiques (10%), service social (11%), récréologie (12%) et criminologie (13%) - dont les diplômés se placent le mieux sur le marché de l'emploi.[5]

3.2.3 Opportunité institutionnelle

Elle est bonne, à plus d'un titre, pour le Comité des programmes. L'UQAH oeuvre depuis plusieurs années déjà dans le domaine des relations industrielles et aucun expert n'a contesté la valeur des programmes correspondants. De plus, «obtenir l'approbation du projet de Maitrise en relations industrielles» figure bien parmi les objectifs annoncés dans le «Plan

---

4 *Les représentants de l'UQAH et de l'UQ rencontrés par le sous-comité d'évaluation du Comité des programmes lui ont remis la version 1988 de cette étude : ses prévisions ne diffèrent pas des précédentes de façon significative.*

5 *Ces statistiques sont tirées d'une compilation spéciale, réalisée en août 1987, de la Relance à l'Université - 1984, du MESS.*

triennal 1988-1991» de l'UQAH. Enfin, l'UQAH et l'Université du Québec montrent qu'elles attachent de l'importance à ce projet en prévoyant l'engagement de trois professeurs pour consolider l'équipe de l'UQAH en relations industrielles, puis de trois autres professeurs en cas d'implantation du nouveau programme.

3.2.4 Opportunité systémique

Au Québec, seules l'Université de Montréal et l'Université Laval offrent un programme de maîtrise en relations industrielles - proposant tous les deux un cheminement du type professionnel et un autre de type recherche -, ainsi d'ailleurs qu'un programme de doctorat dans la même spécialité. Dans la région d'Ottawa, ni l'Université d'Ottawa ni l'Université Carleton ne proposent de programme de maîtrise en relations industrielles.

Le dossier de présentation du projet de l'UQAH laisse entendre que le nouveau programme de maîtrise se distinguerait des programmes équivalents de l'Université de Montréal et de l'Université Laval par l'importance qu'il accorderait à la gestion des ressources humaines. Certains des experts consultés par le Comité des programmes ont écrit qu'ils ne partageaient pas cette vision des choses, en faisant valoir que des modifications avaient été apportées aux programmes de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, et que ceux-ci donnaient plus de place qu'autrefois à la dimension «gestion des ressources humaines». Même si l'originalité du nouveau programme ne serait pas si évidente, cela n'affecterait pas beaucoup son pouvoir d'attraction auprès des étudiants, selon quelques experts du Comité des programmes, en raison d'une caractéristique particulière de ces étudiants

potentiels. La clientèle naturelle du programme de l'UQAH serait constituée majoritairement de personnes de la région d'Ottawa déjà engagées sur le marché de l'emploi et ne pouvant généralement songer qu'à des études à temps partiel.

3.3 Conclusion

Le projet de programme présenté, même s'il ne se distingue pas des programmes équivalents de l'Université de Montréal et de l'Université Laval autant que ses concepteurs le prétendent, s'avère de qualité. L'évaluation à laquelle il a été soumis par l'UQAH, puis par l'Université du Québec, a pleinement joué son rôle. Par ailleurs, selon le Comité des programmes, l'opportunité de l'implantation du nouveau programme serait réelle, notamment sur les plans socio-économique, institutionnel et systémique.

L'équipe professorale est qualifiée, dynamique et prometteuse. Le Conseil estime toutefois qu'elle doit encore faire ses preuves en matière de recherche avant de pouvoir envisager la direction de mémoires.

Le Conseil se prononce donc pour une implantation, à titre expérimental pour cinq ans, du cheminement de type professionnel du programme soumis par l'Université du Québec[6]. Quant au cheminement de type recherche dudit programme, le Conseil suggère que l'Université du Québec soit autorisée à

---

6 *L'ouverture du seul cheminement «professionnel» ne devrait pas entraîner une diminution significative du nombre d'étudiants dans le programme car, selon des précisions obtenues par le Comité des programmes, de 70% à 80% des étudiants attendus choisiraient le cheminement «professionnel».*

l'ouvrir lorsqu'elle aura fait la démonstration, au moyen d'un dossier à soumettre au Comité des programmes, d'une performance des professeurs mieux établie en matière de publications scientifiques et d'obtention de subventions de recherche.

Enfin, selon le Conseil, la subvention de fonctionnement demandée pour le démarrage du programme, dans le cadre du Volet I du Fonds de développement pédagogique, est justifiée, sauf en ce qui concerne le poste «Personnel de direction».[7] Un poste pour la direction du programme ne paraît pas nécessaire compte tenu de la taille de la clientèle étudiante attendue, d'autant plus que l'un des trois professeurs dont l'engagement est prévu en cas d'implantation du programme agirait déjà, pour moitié de son temps, comme responsable du programme.

4. RECOMMANDATION

ATTENDU la présentation par l'Université du Québec d'un projet de nouveau programme de maîtrise en relations industrielles en vue de son implantation à l'UQAH;

CONSIDÉRANT qu'il existe un réel bassin de clientèles pour le nouveau programme dans la région de l'Outaouais, et que ni l'Université d'Ottawa ni l'Université Carleton n'offrent de programme de maîtrise en relations industrielles;

---

7 *Le montant total de la subvention de fonctionnement demandée s'élève à 264 687$; sur ce montant, 56 775$ relèvent du poste «Personnel de direction».*

CONSIDÉRANT qu'un faible pourcentage des étudiants potentiels du nouveau programme, des personnes déjà sur le marché de l'emploi pour la grande majorité, bénéficie de la disponibilité nécessaire pour une inscription à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval, les deux universités québécoises qui offrent actuellement un programme de maîtrise en relations industrielles;

CONSIDÉRANT que le nouveau programme, en réalisant un bon équilibre entre les trois champs thématiques retenus - notamment en accentuant la dimension «gestion des ressources humaines» -, s'inscrirait, selon les experts, dans la tendance actuellement observable en Amérique du Nord;

CONSIDÉRANT que l'équipe professorale qui assumerait la responsabilité du programme est qualifiée, dynamique et prometteuse, mais qu'elle doit encore réaliser des progrès sur le plan du travail de recherche;

CONSIDÉRANT que la subvention de fonctionnement demandée, dans le cadre du Volet I du Fonds de développement pédagogique, s'avère justifiée, sauf en ce qui concerne le montant correspondant au poste «Personnel de direction»;

le Conseil des universités recommande au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science :

1. d'autoriser, à titre expérimental pour cinq ans, l'ouverture à l'UQAH du cheminement «professionnel» du nouveau

programme de maîtrise en relations industrielles de l'Université du Québec;

2. de demander à l'Université du Québec de soumettre au Comité des programmes un rapport d'évolution sur ce programme à l'issue de sa période expérimentale;

3. d'accorder à l'Université du Québec la subvention demandée, exception faite du montant apparaissant au poste «Personnel de direction», dans le cadre du Volet I du Fonds de développement pédagogique;

4. de n'autoriser l'Université du Québec à implanter le cheminement «recherche» de son nouveau programme de maîtrise en relations industrielles que lorsqu'elle pourra faire état, au moyen d'un dossier à soumettre au Comité des programmes, d'une performance des professeurs mieux établie en matière de publications scientifiques et d'obtention de subventions de recherche.

Cet avis a été adopté lors de la 196e séance du Conseil des universités, tenue le 19 mai 1989.